

RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

Le rapport aborde dans une 1^{ère} partie une présentation synthétique des réalisations scientifiques et techniques du CBN Sud-Atlantique en 2025, et dresse les grands axes programmatiques 2026.

La 2nde partie est consacrée à la présentation des évolutions et perspectives en matière de ressources humaines.

Et enfin, la dernière partie traite plus spécifiquement des évolutions et perspectives budgétaires et financières.

Synthèse des réalisations scientifiques et techniques 2025

L'année 2025 a été la cinquième année pleine de mise en œuvre de la nouvelle stratégie scientifique après l'édiction en 2020 de l'arrêté portant renouvellement de l'agrément du CBNSA. L'activité en 2025 s'est ainsi inscrite dans la continuité des années précédentes.

➤ **Connaissance de la flore et de la fonge**

Le pôle Connaissance de la flore et de la fonge comprend 8 agents (soit 7,2 ETP). Il est sous la responsabilité directe du directeur scientifique, les moyens budgétaires ne permettant pas la création d'un poste dédié à son encadrement. 5 agents botanistes (dont trois à temps partiel 80%) sont investis sur la connaissance de la flore au titre des missions générales ou à la faveur de divers programmes spécifiques (inventaires systématiques et permanents, études de territoires, inventaire des ZNIEFF, bioévaluation, listes rouges, listes d'espèces protégées, espèces exotiques, etc.). 3 autres agents sont spécialisés sur les bryophytes (0,6 ETP), les lichens et les champignons. Malgré le renfort important et salutaire de la DREAL pour soutenir le développement des connaissances sur ces groupes taxonomiques, la lichénologie mobilisait 1 ETP en 2025 qui sera réduit à 0.8 ETP en 2026, et la mycologie a dû être réduite d'1 ETP à 0.8 ETP à l'automne 2025, pour des raisons budgétaires. Ainsi, si l'ensemble du champ de compétences des CBN sur la flore et la fonge est couvert par le CBNSA, l'activité dans le domaine de la fonge est émergente et son financement sera un enjeu fort des prochaines années.

Suite à la *préfiguration des inventaires systématiques de la flore sur les derniers départements non couverts (Charente, Deux-Sèvres et Vienne) en 2021*, ayant permis de dresser le bilan des connaissances préexistantes et de construire les plans d'échantillonnage, les inventaires systématiques ont été menés sur ces 3 départements grâce à un financement spécifique de la DREAL.



45 922 données nouvelles ont été collectées en 2025 sur 48 mailles à travers 112,7 jours de terrain. Au total, **205 816 données** ont été collectées lors des cinq années par les botanistes du CBN représentant près de 508 jours de terrain. Le financement mobilisé permet ainsi d'ores et déjà une progression très significative des inventaires systématiques sur les territoires concernés qui, à ce rythme, ne seraient toutefois pas aboutis avant 2037. Des financements complémentaires restent donc nécessaires pour achever l'inventaire dans des délais plus satisfaisants.

Sur les six autres départements du territoire d'agrément, le CBNSA a pré-déployé un programme d'inventaire permanent de la flore vasculaire selon une stratégie d'échantillonnage articulée avec le *Programme national de suivi temporel de la fréquence des espèces de la flore vasculaire française* dénommé StemFlore, porté par le réseau des Conservatoires botaniques nationaux. Ce programme national vise à réaliser un inventaire permanent sur l'ensemble du territoire national selon un maillage de 5x5km par cycles de 6 ans. Seules 35 mailles ont pu être couvertes en 2025, les moyens n'ayant pas permis de couvrir les 50 mailles prévues par le plan d'échantillonnage national. Ce programme est principalement mené sur les fonds de la subvention de fonctionnement de l'Etat dans le cadre de la mission « *Contribuer à l'inventaire général et la surveillance générale de la flore [...] sur l'ensemble du territoire d'agrément dans le cadre de l'inventaire du patrimoine naturel et du schéma directeur de surveillance de la biodiversité terrestre* ». Au total, **25 297 données** ont été collectées en 2025 pour 51,5 jours de terrain.

En Dordogne, le programme spécifique *d'inventaire des sites à enjeux pour nourrir la politique Espaces naturels sensibles (ENS)* du Département mis en œuvre depuis 2021 dans le cadre d'un partenariat spécifique avec le Conseil départemental s'est achevé en 2025. Les inventaires et l'identification des sites à enjeux ont été réalisés sur les cantons suivants : Périgord central, Haut-Périgord Noir, Isle-Manoire ainsi que Bergeracois 1 et 2 en 2024-2025.

En Dordogne également, dans le cadre d'un partenariat spécifique avec la Communauté d'agglomération du Grand Périgueux, le programme visant un *inventaire de la flore* (permettant *in fine* de contribuer au volet flore et habitats de l'Atlas de la biodiversité communale, le Grand Périgueux ayant été lauréat de l'appel à projet ABC de l'OFB) et la *cartographie des continuités écologiques* (permettant l'identification de la trame verte et bleue) a été abouti en 2025. Notons que ce programme a été financé spécifiquement par le Grand Périgueux, le CBNSA n'étant pas bénéficiaire des fonds de l'OFB visant l'ABC.

En Gironde, le rapport *d'inventaire des sites à enjeux de pelouses calcicoles* visant à nourrir la politique ENS, issu d'un programme mené ces dernières années dans le cadre d'un partenariat spécifique avec le Département de la Gironde, a été restitué en 2025.

Le programme pluriannuel de *connaissance, préservation et sensibilisation sur la biodiversité végétale des bords de routes de Gironde* engagé en 2022 s'est poursuivi en 2025, en lien étroit avec les équipes techniques gestionnaires de la Direction infrastructures. Le rapport d'étude avec la cartographie des enjeux des bords de routes de Gironde a été restitué au Département. L'accompagnement des services techniques dans la sensibilisation et la conservation des enjeux se poursuivra.

De même, dans les Pyrénées-Atlantiques, le *programme de connaissance, préservation et sensibilisation sur la biodiversité végétale patrimoniale des bords de routes départementales des Pyrénées-Atlantiques* mené depuis 2022 dans le cadre d'un partenariat spécifique avec le Conseil départemental s'est terminé en 2025. Le rapport d'étude a ainsi été restitué en fin d'année.

En 2019-2020, avait été engagé un programme *d'inventaire, de spatialisation et de conservation des enjeux de biodiversité végétale sur la Communauté d'Agglomération de La Rochelle* (CALR) et en partenariat avec le Département de Charente-Maritime. La dernière campagne de prospections avait débouché sur de nombreux porters à connaissance et appuis techniques, en lien étroit avec la CALR. L'appui technique à la collectivité s'est poursuivi en 2025.

L'inventaire permanent et continu des ZNIEFF s'est poursuivi en Aquitaine et en Poitou-Charentes. Le bilan 2025 fait état de :

- 6 créations, 6 actualisations et 5 désinscriptions de ZNIEFF en Aquitaine validées par le CSRPN ; 72 sites ont par ailleurs été étudiés en 2025 (dont 22 projets de création) ;
- 21 actualisations, 10 créations et 2 désinscriptions en Poitou-Charentes validées par le CSRPN ; 27 sites ont par ailleurs été étudiés en 2025 (dont 9 projets de création).

Le CBNSA a également participé à de nombreux échanges avec le SSI ZNIEFF, et avec FAUNA pour le développement et l'amélioration de la plateforme de gestion des données sur les ZNIEFF.

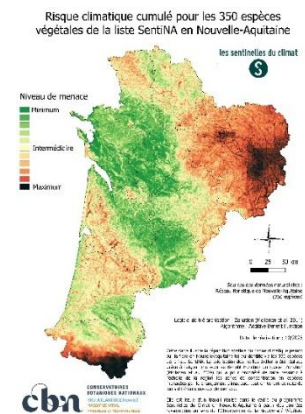
Au total, le nombre de données collectées en 2025 par les botanistes du CBNSA tous programmes confondus s'élève à **près de 101 500 données nouvelles** (volume légèrement inférieur à celui de 2024 qui était de 121 188 données nouvelles). Ce volume traduit un investissement toujours relativement important de l'équipe sur les inventaires de terrain.

Le programme de « *Cartographie des hotspots de biodiversité en Nouvelle-Aquitaine* » engagé en 2019 sous l'égide du Conseil régional et de la DREAL, et mené en partenariat avec la LPO pour le volet faune ainsi que de nombreux acteurs régionaux, avait été abouti dans sa première phase en 2021. Ce travail sans précédent vise à nourrir une stratégie de préservation d'espaces naturels remarquables et les politiques de création d'espaces naturels protégés et/ou gérés (réserves naturelles, politique espaces naturels sensibles des Départements, stratégie foncière du Conservatoire d'espaces naturels, etc.). L'outil hotspots fournit ainsi une hiérarchisation spatiale des enjeux de biodiversité à l'échelle de la maille de 1km² sur l'ensemble de la région.

Le programme hotspots s'est poursuivi selon la programmation technique calée pour la période 2022-2025 avec la prise en compte de la pression d'artificialisation (production finale) et la hiérarchisation des enjeux d'espèces liées aux forêts qui a concentré les efforts en 2025. Le CBNSA a également poursuivi en 2025 son implication dans les comités départementaux aires protégées (CDAP).

L'année 2025 a également permis de produire la *première liste des espèces végétales menacées par le changement climatique* à partir de la projection des aires climatiques favorables au cours du XXI^e siècle selon les différents scénarios du GIEC. Un indice de sensibilité climatique a été déterminé pour la plupart des espèces indigènes de la flore régionale en fonction de leur niche écologique et de leur aire climatique favorable.

Cette première liste fait état de **350 espèces menacées présentant les plus forts risques à moyen terme (2041-2070)** pour le scénario le plus émissif (RCP8.5) du GIEC. Leur projection cartographique (voir carte ci-contre) permet de révéler les zones de la région les plus sensibles (hors littoral non étudié dans ce cadre). Ces travaux ont été réalisés dans le cadre du programme *Sentinelles du climat* et resteront à poursuivre, approfondir et compléter.



Sur les *espèces exotiques envahissantes*, l'année 2025 a principalement été consacrée à la conception du portail dédié aux plantes exotiques envahissantes de Nouvelle-Aquitaine, dans la perspective de son ouverture en 2026. De nombreux appuis techniques auprès des acteurs du territoire pour la reconnaissance, la détection et la gestion des plantes exotiques envahissantes ont également été réalisés.

Au niveau national, le chantier de *révision des listes d'espèces protégées* avait été engagé en juin 2024 par le Ministère. La méthodologie de révision des listes, établie sur la base des lignes directrices du Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN), a été finalisée et validée en mars 2025. De nombreuses réunions des groupes de travail couvrant la flore vasculaire, les mousses, characées, lichens et champignons, se sont tenues tout au long de l'année 2025 et ont permis d'établir les listes d'espèces à proposer à la protection nationale. Ces groupes de travail étaient pilotés via un comité de pilotage associant le Ministère, PatriNat (animation), deux membres du CNPN ainsi que deux membres du réseau des CBN pour chaque groupe taxonomique ; ils associent l'ensemble du réseau des CBN ainsi que de nombreux experts extérieurs. Le CBNSA a participé au pilotage du groupe de travail national sur la flore vasculaire et l'équipe a participé activement aux travaux de tous les groupes visés.

En Nouvelle-Aquitaine, l'élaboration des listes d'espèces protégées pour les 5 groupes taxonomiques précités a démarré fin 2025, suite à la présentation du projet en plénière du CSRPN de juin 2025. Pour la flore vasculaire, l'élaboration d'une Liste rouge régionale a été engagée préalablement à la liste d'espèces protégées. Ces travaux concentrent fortement l'activité des botanistes, bryologue, lichénologue et mycologue début 2026 afin d'aboutir aux propositions de listes régionales et départementales à la fin du premier trimestre 2026 (calendrier fixé au niveau national).

Enfin, les travaux se sont poursuivis en bryologie, lichénologie et mycologie. Les travaux fondamentaux de structuration et valorisation des connaissances préexistantes (données du réseau naturaliste, de la bibliographie et des herbiers) ont notamment permis d'établir les *catalogues régionaux de bryophytes et de lichens*. Les premières *listes de déterminance ZNIEFF de bryophytes et de lichens* en Nouvelle-Aquitaine ont été élaborées en 2025 (validation par le CSRPN prévue début 2026). Les études et inventaires de terrain sont réalisés pour la plupart à travers des programmes spécifiques : suivis post-incendies en

Gironde, inventaire du Domaine d'Hostens et des lagunes du Gât mort, étude des vieilles forêts de Nouvelle-Aquitaine, étude des forêts dunaires à forte naturalité, inventaires de certaines réserves naturelles nationales, programme BiodiverCité sur Bordeaux Métropole, etc. Les rapports d'inventaires de bryophytes et de lichens ont été produits en 2025 pour la RNN du Marais d'Yves, la RNN de l'Etang Noir, le territoire de Bordeaux Métropole, ainsi que les îlots de naturalité des forêts publiques littorales de Nouvelle-Aquitaine dans le cadre d'un partenariat avec l'ONF.

En mycologie, les échanges avec les sociétés mycologiques se sont poursuivis dans le but notamment de valoriser les données du réseau. Le rapport sur l'étude des cortèges mycologiques des dunes littorales de Nouvelle-Aquitaine menée en 2023-2024 a été produit en 2025. Enfin, un *guide sur la gestion des collections mycologiques* (mycothèque) et un *protocole de validation scientifique des données mycologiques dans le cadre du SINP* ont été élaborés cette année 2025. Ils seront soumis à relecture et validation dans le courant de l'année 2026.

➤ **Systemes d'informations et Observatoire**

Le pôle Système d'information et Observatoire est passé de 7 à 6 agents en 2025, soit 5.5 ETP, avec la composition suivante : le responsable de pôle (1 ETP), un développeur (0.8 ETP), deux gestionnaires de données / géomaticiens (2 ETP), une opératrice de saisie (0.9 ETP) et un biostatisticien (0.8 ETP). L'emploi permanent de la développeuse web (1 ETP) a dû être supprimé pour raisons budgétaires, celle-ci ayant par conséquent quitté ses fonctions en août 2025. L'activité de développement est sous forte tension, les moyens humains étant limités sur ce volet développement informatique bien que stratégique et objet de fortes attentes.

Le développement du système d'information de l'Observatoire s'est poursuivi en 2025 dans le cadre de la gouvernance mise en place autour de sa mutualisation avec les autres CBN impliqués.

Pour rappel, depuis 2020, le système d'information Lobelia développé par le CBNSA, sur lequel est adossé l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine, est mutualisé avec le CBN du Bassin parisien, le CBN du Massif central et le CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées.

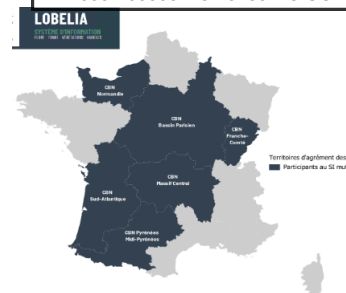
Cette mutualisation vise non seulement l'outil et les données, mais aussi les moyens humains et financiers. Elle est le gage pour le CBNSA d'une forte sécurisation, pérennisation et consolidation de l'outil en rassemblant les moyens humains et compétences d'une équipe SI élargie (responsables SI, développeurs, gestionnaires de données et géomaticiens) associés aux référents métiers scientifiques des différents Conservatoires dans le cadre d'une gouvernance adaptée. De nombreux développements sont en cours, et le lien avec PatriNat et l'INPN devrait être aussi grandement facilité (flux SINP, évolution Taxref via Taxref-web, etc.). Le SI est hébergé sur 4 serveurs distants (de production, de pré-production, de calcul et de sauvegarde), pour des raisons d'optimisation et de sécurité. Les coûts d'hébergement sont mutualisés avec les autres CBN et restent modestes.

Sur le plan scientifique, pour nos territoires, le portail unique Lobelia permet également de mieux contextualiser les enjeux régionaux et mieux appréhender les aires de répartition, continuités écologiques et migrations d'espèces dans le cadre des changements globaux, grâce à son périmètre géographique élargi englobant les principales régions biogéographiques présentes en Nouvelle-Aquitaine (bassin aquitain, massif central, massif pyrénéen).

Une gouvernance adaptée cadre la forte dynamique inter-CBN ainsi engagée, à travers notamment une « *Charte d'adhésion au système d'information mutualisé Lobelia sur la flore, la fonge, les végétations et habitats naturels* » ainsi qu'une « *Convention de partenariat pour la mise en œuvre et la gestion du Système d'Information Mutualisé Lobelia* ». Ces deux documents cadres ont été révisés en 2025, actant notamment l'adhésion du CBN Normandie.

La communauté autour de Lobelia s'est structurée avec une gouvernance articulée autour d'un comité de pilotage, un comité technique associant les chefs de projet Systemes d'Information (SI), et divers réseaux thématiques et groupes de travail associant les référents SI et les référents métiers des 6 CBN. Une rencontre technique (séminaires de travail) s'est déroulée en 2025, à Paris.

Les travaux ont conduit en 2025 à l'intégration du CBN Normandie au collectif Lobelia. Le portail unique Lobelia (<https://lobelia-cbn.fr/>), développé en 2023, rassemble dorénavant les données de **6 CBN** pour **32 millions de données** et couvrant **59% du territoire métropolitain** pour **58 départements**. L'intégration du CBN Mascarin a été actée et prend effet en ce début 2026. D'autres CBN ou CB émergents, métropolitains et ultra-marins, ont également manifesté leur intérêt à rejoindre le collectif.



Au niveau national, le CBNSA a par ailleurs été mandaté par l'OFB, PatriNat et le réseau des CBN pour le *développement d'une interface web dédiée au Catalogue de la végétation de France*. Le site internet dédié a été ouvert en 2024 aux phytosociologues du réseau des CBN en accès réservé. Les travaux de développement se sont poursuivis en 2025. Une ouverture publique est envisagée à moyen terme et l'outil sera intégré au Système d'information « Flore, Fonge, Habitats » (voir ci-après).

Le CBNSA s'est également engagé dans la reprise du *développement de l'outil VegLab*, outil libre consacré à la gestion et au traitement de tableaux phytosociologiques. L'intégration de cet outil dans le projet Lobelia a été actée fin 2024 et les développements se sont poursuivis en 2025.

Enfin, toujours au niveau national, suite à la proposition d'offre de service du collectif Lobelia validée en 2024 visant à constituer un Système d'Information national « Flore, Fonge, Habitats » (SI FFH), ce chantier d'envergure a été engagé en 2025. De nombreux échanges ont eu lieu avec PatriNat, l'OFB et le réseau des CBN pour préciser les attentes et réinterroger les flux régionaux de données dans le cadre du SINP. Un prototype a notamment été mis en place dès juillet diffusant les données validées de l'ensemble des CBN métropolitains, soit près de **56 millions de données**, à la maille 5km et fournissant ainsi une information actualisée afin de nourrir le travail de révision des listes d'espèces protégées mené en 2025-2026. Les travaux vont se poursuivre en 2026 en accord avec la feuille de route élaborée en 2025, validée par le Codir inter-CBN, PatriNat et l'OFB.



Au niveau régional, le CBNSA a poursuivi son investissement dans l'animation du pôle « flore, fonge, habitats » du Système d'information sur l'inventaire du patrimoine naturel (SINP) en Nouvelle-Aquitaine, piloté par la DREAL, la Région et l'OFB. Des travaux ont notamment été menés pour préparer le passage à l'open data (prévu en 2026).

Au total, **529 881 données nouvelles** ont été intégrées à l'Observatoire en 2025 correspondant à **783 jeux de données** collectés par **191 organismes**, pour **1167 observateurs**.

Plus de 292 276 données sont issues du réseau naturaliste (soit 55,2%), la plupart saisies directement dans le système d'information de l'Observatoire par les partenaires.

Ainsi, le bilan fin 2025 dépasse désormais les **7,6 millions de données centralisées** dans l'Observatoire sur la Nouvelle-Aquitaine (dont **plus de 5,2 millions de données sur le territoire d'agrément du CBNSA**).

Notons par ailleurs que, suite à la mutualisation du SI Lobelia, il a été convenu de maintenir et centrer l'OBV-NA sur sa dimension d'observatoire et de plateforme SINP en Nouvelle-Aquitaine, ainsi que d'externaliser les dispositifs thématiques non Observatoires/SINP via des sites internet dédiés.

Un travail structurant a ainsi été réalisé par le pôle Systèmes d'information et Observatoire afin de mettre en place l'infrastructure logicielle nécessaire pour le *développement des portails dédiés à différentes thématiques* nécessitant de faire l'objet de sites spécifiques.

Les portails internet suivants sont ainsi en cours ou en projet pour diverses thématiques, le plus souvent à l'échelle régionale :

- Végétalisation écologique et paysagère en Nouvelle-Aquitaine (Végétal sauvage d'origine locale), ouverture prévue début 2026 ;
- Plantes exotiques envahissantes de Nouvelle-Aquitaine : ouverture prévue début 2026 ;
- Centre de ressources sur les lagunes de Gascogne : ouverture prévue courant 2026 ;
- Plan national d'actions sur les végétations des bords d'étangs arrière-littoraux des Landes et de Gironde, ouverture prévue en 2027 ;
- Forêts de Nouvelle-Aquitaine (vieilles forêts et forêts anciennes) ;
- Hotspots de biodiversité en Nouvelle-Aquitaine.

➤ **Connaissance, cartographie et surveillance des végétations et habitats naturels**

En 2025, l'activité sur le développement des connaissances sur les végétations et habitats naturels s'est poursuivie à travers la mise en œuvre de *divers chantiers d'envergure* parmi lesquels :

- poursuite du travail d'enrichissement du *Catalogue de la végétation et des habitats naturels de Nouvelle-Aquitaine* et élaboration d'une clé de détermination des classes phytosociologiques ;
- mise en œuvre d'*études d'amélioration des connaissances sur les végétations et habitats naturels* : herbiers aquatiques, forêts de Nouvelle-Aquitaine, prairies mésophiles de fauche et ourlets calcicoles en nappes ;
- poursuite du programme d'*inventaire et de conservation des vieilles forêts de Nouvelle-Aquitaine* ;
- poursuite du programme de *Cartographie nationale des habitats (CarHab)* sur les deux derniers départements du TAG du CBNSA (Deux-Sèvres et Vienne) ;
- finalisation du programme de *hiérarchisation et spatialisation des enjeux habitats sur le département des Landes à partir des couches CarHab* pour nourrir le schéma départemental des ENS du Département ;
- lancement du programme de *Surveillance cartographique des habitats d'intérêt communautaire des dunes ouvertes côtières de France métropolitaine (SCADOC)* porté par les CBN littoraux et coordonné par le CBNSA ;
- *évaluation et suivi de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire liés aux pelouses calcicoles de Nouvelle-Aquitaine*, dans le cadre du Réseau de surveillance des habitats naturels de Nouvelle-Aquitaine.

Rappelons que les activités du CBNSA relatives aux végétations et habitats naturels sont mises en œuvre depuis fin 2023 par deux pôles fonctionnels étroitement liés dont le bilan d'activités est détaillé ci-après :

- un pôle *Connaissance des végétations et habitats naturels*, en charge de l'élaboration des référentiels de connaissance et de bioévaluation, ainsi que de la coordination des études d'amélioration des connaissances ;
- un pôle *Cartographie et surveillance des habitats naturels*, en charge de la coordination des travaux de cartographie et de suivi sur les territoires.

Connaissance des végétations et habitats naturels

Le pôle Connaissance des végétations et habitats naturels est composé de 5 agents, dont le responsable de pôle, soit 4.6 ETP. Cette composition est stable par rapport à 2024 mais la plupart sont investis de façon prédominante sur des missions relevant d'autres pôles (Connaissance de la flore, Cartographie et surveillance des habitats). Soulignons en effet la difficulté accrue depuis quelques années à financer les études de connaissance sur les végétations qui faisaient auparavant l'objet de programmes pluriannuels spécifiques financés dans le cadre de Natura 2000.

La quatrième version du *Catalogue régional de la végétation et des habitats naturels de Nouvelle-Aquitaine*, élaborée par le CBNSA en partenariat avec les deux autres CBN néo-aquitains, grâce notamment aux financements Natura 2000 et de l'OFB, publiée en 2024 a été corrigée et amendée. Ce document structurant vise à servir de référentiel pour l'inventaire, l'évaluation patrimoniale et la cartographie des végétations et habitats naturels de Nouvelle-Aquitaine, notamment pour l'ensemble des animateurs Natura 2000 et les gestionnaires d'espaces naturels (RNN, RNR, CEN, PNR, etc.). Ce catalogue liste l'ensemble des végétations et habitats naturels et semi-naturels qui ont été observés ou qui sont potentiels sur la région. Pour chacune des associations et groupements, un nom français est proposé afin de favoriser leur appropriation par un public élargi. La répartition départementale pour chacune des végétations est présentée ainsi qu'un rattachement aux référentiels européens. Enfin, elle intègre un descriptif écologique et une liste d'espèces, pour aider le lecteur dans leur reconnaissance.

Afin de guider les naturalistes dans la reconnaissance des grands types de végétations, une clé de détermination des classes phytosociologiques a été élaborée. Elle s'appuie sur des critères phytosociologiques, floristiques et écologiques. Elle permet ainsi à tous les gestionnaires de la nature de reconnaître les 70 classes phytosociologiques de Nouvelle-Aquitaine.

L'étude d'amélioration des connaissances sur les végétations d'herbiers aquatiques de la région, réalisée avec le CBNMC et le CBNPMP, a été finalisée faisant suite à 3 années de prospection. Cet ouvrage illustré, traite de 77 groupements et associations végétales, pour 9 habitats d'intérêt communautaire, permet un premier état des lieux de la composition floristique et de l'écologie de ces communautés à l'échelle régionale et révèle ainsi une importante diversité régionale. Les résultats de ces travaux sont présentés sous forme notamment de clés de détermination, ainsi que de 60 fiches descriptives d'associations (pour celles suffisamment connues). Destinés aux acteurs des milieux aquatiques, ces outils faciliteront l'identification des différentes végétations du territoire à des fins d'inventaire. Le rapport expose également de grandes préconisations de gestion afin de conserver, favoriser voire restaurer ces végétations. Ce travail a également permis de faire des découvertes importantes pour la flore macrophytique de Nouvelle-Aquitaine. Plusieurs espèces nouvelles pour certains départements ou pour la région ont pu être identifiées.

La deuxième étude régionale de connaissance des végétations concerne les forêts et vise la constitution d'un *Catalogue des habitats forestiers de la Nouvelle-Aquitaine* (programme CATFOR). L'année 2025 a vu la poursuite des inventaires et surtout la finalisation des analyses phytosociologiques. Près de 8 000 relevés ont été analysés et plus de 6 000 ont été rattachés à une association végétale. Au total, ce sont près de 100 associations forestières différentes présentes en Nouvelle-Aquitaine, témoignant de la richesse des conditions environnementales.

Dans le cadre de la programmation Natura 2000, des programmes d'amélioration de la connaissance des végétations à l'échelle du territoire d'agrément du CBNSA ou en commun avec le CBNMC ont concerné les prairies maigres de fauche (UE 6510) et les ourlets en nappes (UE 6510). Les relevés phytosociologiques inédits réalisés en 2025, couplés aux nombreuses données en base, ont permis de mettre en évidence plusieurs végétations nouvelles pour la région. Ce travail participera à une meilleure reconnaissance et prise en compte de ces habitats par les animateurs Natura 2000.

Le programme d'étude en faveur de la protection des vieilles forêts de Nouvelle-Aquitaine s'est également poursuivi, grâce à un co-financement du Fonds vert. Ce programme consiste à localiser et caractériser les vieilles forêts en s'appuyant sur le réseau régional d'acteurs qu'anime le CBNSA. L'année 2025 a permis l'élaboration de premiers indicateurs pour la définition de forêts matures, c'est-à-dire de forêts âgées composées de vieux arbres, de bois morts et de petits habitats spécifiques à ces sites exceptionnels. Ce programme vise à terme la protection de ces vieilles forêts à travers notamment un porter à connaissance auprès des propriétaires et gestionnaires forestiers.

Afin de conserver les habitats d'intérêt communautaire les plus menacés, un travail de hiérarchisation des enjeux de conservation a été lancé. Ce travail, encore en cours, a permis de dresser et tester une première méthodologie.

Au final, l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine rassemble de nombreux relevés phytosociologiques, à la base de la caractérisation des végétations et habitats, issus de travaux du CBNSA, de ses partenaires ou encore de la bibliographie. Seules les données cartographiques des DOCOB ont fait l'objet d'un travail de validation. Ainsi, un premier lot de 15 000 relevés phytosociologiques ont été rattachés à un syntaxon et validés.

Au niveau national, le CBNSA coordonne un groupe de travail (GT) qui vise à élaborer un *Catalogue de la végétation de France métropolitaine*. Ce GT rassemble l'ensemble des CBN de France métropolitaine, sous l'égide de l'OFB et associe étroitement le Muséum national d'histoire naturelle (UMS PatriNat). L'année 2025 a été l'occasion de démarrer le long travail d'harmonisation des associations végétales, rang qui n'avait pas été traité lors des années précédentes. Un travail de rattachement des classes phytosociologiques aux espèces du catalogue de la flore de France a également été initié. Le CBNSA intervient aussi dans la structuration des outils de gestion du catalogue et des informations associées.

Le CBNSA participe au GT national sur l'interprétation des habitats d'intérêt communautaire coordonné par PatriNat. L'objectif de ce GT est de réactualiser l'interprétation de ces habitats d'intérêt communautaire, ces habitats étant l'un des piliers de la politique Natura 2000. L'année 2025 a vu la finalisation du fascicule sur les milieux littoraux et le démarrage du travail sur les habitats agropastoraux et de fourrés.

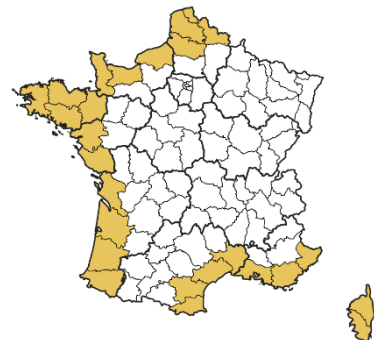
Enfin, le CBNSA participe au GT associant le réseau des CBN et l'OFB pour la rédaction d'un *Plan d'actions en faveur des prairies naturelles de France*. Ce travail a abouti en 2025 par la publication du plan qui devrait être diffusé en 2026.

Cartographie et surveillance des habitats naturels

Le pôle Cartographie et surveillance des habitats naturels est composé de 6 agents (5.6 ETP), dont le responsable de pôle. L'activité est essentiellement centrée sur les programmes de cartographie et surveillance des habitats. Cela traduit une riche activité en lien avec des besoins importants des acteurs sur les territoires et présente des possibilités de financements plus diversifiées. La composition est restée stable en 2025.

Le *programme CarHab*, porté par le Ministère de la Transition écologique, visant à disposer à l'horizon 2026, d'une carte prédictive au 1:25 000 des habitats naturels et semi-naturels de France métropolitaine, s'est poursuivi en région en 2025 avec notamment la *finalisation des départements des Deux-Sèvres et de la Vienne*. Les résultats seront consultables au printemps sur le visualiseur mis à la disposition du grand public. L'intégralité de la région Nouvelle-Aquitaine est désormais cartographiée et sera diffusée au printemps 2026.

Le *programme national SCADOC* (Surveillance cartographique des habitats d'intérêt communautaire des dunes ouvertes côtières de France métropolitaine) a été engagé (2025-2027) par les CBN littoraux et est coordonné par le CBNSA. Il vise en premier lieu, à concevoir et tester une méthode de cartographie fine (1/10 000ème au minimum) et itérative (tous les 6 ans au minimum) par télédétection des habitats des dunes côtières ouvertes de France métropolitaine, qui sont pour l'essentiel d'intérêt communautaire. Il permettra d'aboutir à court terme à la production d'une cartographie nationale fine des habitats des dunes ouvertes côtières de France métropolitaine et donc à l'identification de l'aire de répartition et des surfaces qui constituent des paramètres pour l'évaluation de l'état de conservation dans le cadre du rapportage Natura 2000 des habitats d'intérêt communautaire (HIC). Il sera alors possible de mesurer l'évolution de la surface de chacun des HIC par rapport à différentes problématiques (cartographie des habitats des sites Natura 2000,



évolution du trait de côte, embroussaillage des massifs dunaires, localisation des zones à restaurer, etc.).

En parallèle, le CBNSA poursuit sa participation au GT national sur la surveillance des habitats terrestres. Dans ce cadre, il accompagne le déploiement à l'échelle nationale du *protocole de suivi des dunes* élaboré par l'ONF et adapté par le CBNSA en 2015. Les travaux similaires pour la *surveillance des tourbières et des habitats agropastoraux* (prairies, pelouses à orchidées) se poursuivent.

Dans le cadre du réseau de surveillance des habitats naturels de Nouvelle-Aquitaine, les HIC de pelouses calcicoles ont fait l'objet en 2025 d'une 3^{ème} lecture. Un bilan de l'évolution de leur état de conservation depuis 2013 a été dressé afin de nourrir le rapportage national.

Le programme *Sentinelles du climat* s'est poursuivi en 2025 avec le suivi des impacts climatiques sur les pelouses calcicoles (en synergie avec la programmation Natura 2000) et les hêtraies. Le CBNSA a également contribué au montage d'un projet de conservation et restauration des dunes littorales ouvertes en partenariat avec Cistude Nature, l'ONF et la RNN de Cousseau. Rappelons également que la première liste des espèces végétales menacées par le changement climatique a été élaborée en 2025 (voir supra Connaissance de la flore).

Dans le département des Landes, un programme partenarial avec le Conseil départemental et la DREAL a été engagé en 2024 afin d'explorer les possibilités de contribution de CarHab à l'identification des enjeux habitats dans le cadre de la politique Nature 40 du Département, ainsi que pour la déclinaison de la Stratégie nationale pour les aires protégées. Les travaux ont été finalisés mi-2025. Les résultats de ce programme pilote sont probants et cette méthode pourra être déployée sur l'ensemble du territoire régional à partir de 2027 dans le cadre du programme Hotspots.

Le *programme ECOLAG* Conservation et restauration écologique des lagunes visant à constituer un centre de ressources sur les lagunes de Gascogne, adossé à une interface cartographique permettant de valoriser les initiatives menées, porter à connaissance les travaux existants (documents, outils, guides, etc.), et contribuer à une dynamique d'échanges et de collaborations pour des actions de conservation et de restauration des lagunes du plateau landais, a permis d'achever l'inventaire des lagunes à l'échelle des Landes de Gascogne amorcé au travers de la programmation Natura 2000 de 2023. 6 017 lagunes existantes et 1849 lagunes disparues ont été identifiées (taux de disparition de 24%).

Le *programme ECOCENDRES*, mené depuis 2023 avec comme objectif d'évaluer les conséquences des incendies girondins de 2022 sur la biodiversité végétale, s'est poursuivi avec notamment la relecture des dispositifs de suivi des habitats. Les analyses comparatives sont en cours.

Enfin, le CBNSA s'était engagé en 2024 dans un programme avec la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux visant notamment à affiner la cartographie CarHab par consolidation des données cartographiques de terrain. Dans son ensemble, ce programme avait pour objectif d'améliorer la connaissance de la biodiversité végétale du territoire intercommunal du Grand Périgueux, pour identifier et hiérarchiser les enjeux de biodiversité végétale dans le cadre d'une démarche de cartographie des continuités écologiques. Il a contribué en outre à enrichir le projet d'Atlas de la biodiversité communale réalisé par le Grand Périgueux. Ces travaux ont été achevés en 2025.

➤ **Documentation et herbiers**

Le pôle Documentation et herbiers est géré par la chargée de documentation. Les moyens humains ont été réduits, passant d'1 ETP à 0.5 ETP à l'automne 2025 pour raisons budgétaires (mission principalement supportée par les ressources propres du CBN). La mission de gestion des ressources documentaires est sous-dotée au regard de l'ampleur des activités qu'elle recouvre.

La gestion et l'inventaire des fonds documentaires du CBNSA et de la Société Botanique du Centre-Ouest (SBCO) se sont poursuivis en 2025. Le catalogue documentaire s'est enrichi de près de 2 400 notices en 2025, portant à 21 104 le nombre total de notices.

Concernant le fonds CBNSA, outre les achats de l'année et la production de rapports du CBNSA, le fonds s'est vu augmenter de dons ponctuels tant en périodiques qu'en monographies (Université Bordeaux III, bibliothèque de Pierre Plat, doubles du CBNPMP).

Le catalogage des périodiques et des monographies du fonds SBCO s'est poursuivi en 2025 ce qui permet d'avoir accès au contenu de cette bibliothèque historique, dont le recensement était jusque-là consigné sur des fiches cartonnées ou des tableurs Excel peu pratiques à manipuler. Les importants dons Charbonnier, Delpech, Rogeon et Braque, arrivés après le déménagement de la bibliothèque d'origine à Audenge, restent à cataloguer et/ou à inventorier.

L'aménagement de l'herbarium au siège avait été relancé et réorganisé en 2024, avec le reconditionnement des herbiers historiques, via notamment l'acquisition de boîtes d'archives et le passage progressif en congélateur des liasses d'herbiers. Plusieurs dons d'herbiers de champignons sont venus enrichir l'herbarium du CBNSA en 2025 (herbiers Capoen, Plat et Surault). La congélation et le reconditionnement de l'important herbier Duffort ont été achevés.

➤ Conservation

Le pôle Conservation est composé de 7 agents et d'une responsable de pôle (soit 7.6 ETP). 4 agents sont basés au siège à Audenge, 2 sont à l'antenne de Mignaloux-Beauvoir et 1 agent est basé à Saint-Jean-de-Luz. Seuls 2 agents ont des missions qui relèvent à 100 % de programmes du pôle Conservation. 5 agents sont également investis sur des missions transversales relevant de programmes d'autres pôles (Connaissance de la flore, Surveillance et cartographie des Habitats). Cette composition est restée stable en 2025 avec le recrutement (en remplacement d'un départ à l'automne 2024) d'un agent notamment chargé de l'appui aux services de l'Etat dans le cadre de l'instruction des dossiers réglementaires « espèces protégées ».

Les actions ont été conduites sur l'ensemble du territoire d'agrément et ont concerné de nombreuses espèces. En lien avec le riche tissu partenarial du CBNSA, elles ont consisté en la mise en place d'actions visant la sécurisation des stations, des appuis sur la gestion ou la restauration des milieux, des suivis scientifiques, des actions d'informations des pouvoirs publics locaux et des propriétaires, etc.

L'animation et la mise en œuvre opérationnelle du « Plan National d'Actions (PNA) en faveur des végétations de bords d'étangs arrière-littoraux des Landes et de Gironde (2021-2030) » se sont poursuivies pour la cinquième année. Ce PNA est centré sur les populations de l'isoète de Bory (*Isoetes boryana*), espèce endémique des étangs arrière-littoraux aquitains et menacée d'extinction au niveau national, ainsi que sur les espèces proches à forts enjeux et leurs habitats. Le comité de suivi scientifique et technique réunissant l'ensemble des acteurs impliqués s'est réuni en décembre 2025 afin de dresser le bilan de la 4^{ème} année et programmer les actions de l'année suivante en se projetant sur l'établissement du bilan de mi-parcours prévu en 2026. De nombreuses actions de sensibilisation et d'appuis techniques ont été mises en œuvre au cours de l'année. Malgré les efforts fournis par le CBNSA, les actions de conservation *in situ* à l'échelle du plan d'eau abritant encore l'isoète, restent compliquées à mettre en œuvre du fait de la difficile mobilisation des partenaires stratégiques. Ainsi en 2025, un dossier de réintroduction de l'espèce dans un étang médocain a été constitué, offrant des gages d'une gestion conservatoire favorable et à la faveur des individus obtenus par multiplication dans les infrastructures de conservation *ex situ* du CBNSA. Il s'agit ici de sauvegarder une espèce endémique des étangs arrière-littoraux des Landes et de Gironde évaluée « En danger » de disparition. Ce projet sera soumis à validation scientifique et réglementaire en 2026.

Les travaux d'appui du CBNSA aux projets de végétalisation écologique et paysagère sont renforcés depuis 2023, le CBNSA ayant été identifié par la Région comme animateur de la feuille de route régionale en faveur de la végétalisation écologique et paysagère. En 2025, le CBNSA a assuré plus de 30 appuis techniques ponctuels et a organisé ou participé à 16 ateliers techniques. A noter également, l'intervention du CBNSA lors de la remise des prix Villes et villages fleuris, à Dax, pour sensibiliser un auditoire de 400 représentants de communes et intercommunalités à l'utilisation des végétaux sauvages d'origine locale. L'animation de la démarche, et notamment de la marque « Végétal local », a donc été amplifiée, en collaboration avec la Région, l'OFB, le CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées (impliqué dans l'animation nationale de la marque), le CBN du Massif central, le CEN NA et les autres acteurs impliqués. A noter qu'en 2025, le CBNSA a collaboré à l'animation nationale de la marque Végétal local, témoignant de la reconnaissance de l'expertise de notre CBN et de son implication. Enfin, la conception du portail thématique régional sur les végétaux sauvages d'origine local a été achevée en 2025, son ouverture publique étant prévue au premier trimestre 2026.

L'année 2025 aura également été marquée par la restitution du bilan rendant compte de la mise en œuvre du programme de conservation des plantes messicoles (projet MessiNA 2023-2024, soutenu par la Région dans le cadre de l'appel à projet Nature et Transitions). Le programme visait la mise en place d'un réseau de parcelles conservatoires à foncier et/ou gestion maîtrisés en collaboration avec les Conseils départementaux et le CEN Nouvelle-Aquitaine notamment. En 2025 et en continuité, l'animation de la communauté d'intérêt ainsi constituée s'est poursuivie, portant à 15 le nombre de parcelles ensemencées par des espèces messicoles rares et menacées ; les semences sont notamment obtenues par multiplication *ex situ* dans les infrastructures dédiées à la conservation du CBNSA, laboratoire et espaces de culture.

Dans le cadre des suivis de la résilience de la biodiversité végétale et fongique suite aux incendies girondins de l'été 2022, les prospections ciblées réalisées en 2025 ont concerné 24 espèces végétales à enjeu de conservation. Après deux années d'expertise de terrain visant à identifier les facteurs de dégradation des milieux, 2025 a été caractérisée par l'impulsion, auprès des partenaires, de travaux de restauration écologique de stations d'espèces à enjeu.

L'année 2025 a également été marquée par la mise en œuvre du programme *ECOLAG, Conservation et restauration écologique des lagunes des Landes de Gascogne*. A travers ce programme, le CBNSA se positionne en animation d'un riche réseau partenarial investi en faveur de la préservation de ces milieux hautement patrimoniaux. Un important travail de coordination visant la conception d'un portail thématique « Lagunes de Gascogne » a été effectué ; ce portail constituera un centre de ressources avec interface cartographique dynamique sur la répartition des lagunes (en lien avec les travaux du pôle Cartographie et Surveillance des Habitats), leur état de conservation, des fiches retours d'expérience sur les chantiers de restauration, etc.

Concernant les missions de conservation *in situ*, 54 démarches de porter à connaissance relatifs à la présence d'espèces à forts enjeux ont été réalisées en 2025 afin de promouvoir l'engagement d'actions conservatoires par les autorités compétentes (communes, collectivités, services de l'Etat, etc.), par des partenaires (associations gestionnaires, parcs naturels, etc.) et également des propriétaires privés. Ces démarches sont engagées généralement suite à la découverte, dans le cadre des programmes d'inventaires systématiques, d'espèces à forts enjeux et localement menacées. Ce type de démarches très ciblées s'avère en effet nécessaire pour favoriser la prise en compte des enjeux par les acteurs locaux. A noter en 2025 et dans le cadre du renforcement des Obligations légales de débroussaillage (OLD), la mission confiée au CBNSA par la DREAL Nouvelle-Aquitaine de mettre en œuvre le porter à connaissance relatif à la présence de stations d'espèces végétales protégées et menacées méritant une attention particulière lors des opérations de débroussaillage.

En 2025, le CBNSA a également produit 2 notes d'alerte à l'attention des services de l'Etat suite à des constats de non prise en compte de la présence d'espèces protégées, et de leur habitat, dans le cadre de projets d'aménagement.

La structuration du réseau de suivi et de conservation des stations d'espèces végétales les plus menacées s'est poursuivie, en mobilisant ponctuellement le tissu naturaliste. En 2025, l'accent a été mis sur la capitalisation des données de suivi acquises ces dernières années pour la mise en œuvre d'actions de conservation *in situ*. 31 suivis de stations d'espèces et 59 actions de conservation *in situ* ont été mises en œuvre en lien étroit par les partenaires locaux. Le module spécifique de saisie et gestion des données de suivi sur l'OBV-NA fait l'objet d'améliorations continues, dans le cadre inter-CBN de la mutualisation du système d'information.

Sur le volet de la conservation *ex situ*, le CBNSA a poursuivi la mise en œuvre de ses missions conservatoires. 31 récoltes d'espèces à enjeu de conservation ont été réalisées en 2025. Les lots de graines collectées sont conservés au siège du CBNSA et constituent la banque séminale. Ainsi, au siège, les 3 unités du laboratoire de conservation (laboratoire de conditionnement et de conservation des semences, laboratoire de germination et espaces intérieurs et extérieurs de culture) sont fonctionnelles. En raison d'un manque de ressources humaines, le conditionnement des semences de la banque séminale n'a pas pu être mis en œuvre en 2025 et seuls 4 tests de germination sur 1 taxon ont été réalisés dans le cadre d'une collaboration avec le CEN NA. Aucune espèce n'a nouvellement été mise en culture. La culture de l'isoète de Bory, espèce visée par un PNA, s'est cependant renforcée via l'acquisition de nouveaux aquariums.

Enfin et de façon transversale, 2025 aura été marquée par la rédaction d'un *Plan cadre stratégique de conservation de la flore vasculaire*. Ce document socle permet de structurer et planifier le travail de conservation dans toutes ses composantes (conservation *in situ*, *ex situ*, information et sensibilisation, appui technique pour la sécurisation ou la restauration de localités, surveillance, etc.), et aussi d'identifier les lacunes de connaissances éventuelles et les actions nécessaires à mener (bilan stationnel, études d'amélioration des connaissances sur l'écologie ou la biologie de certaines espèces, étude génétique, etc.).

➤ **Appui technique**

Les activités d'appui technique se sont poursuivies selon les priorités définies pour l'année :

- appui aux services de l'Etat sur l'instruction des dossiers de demandes dérogatoires de destruction d'espèces protégées,

[En 2025, 49 avis ont été délivrés en Aquitaine et Poitou-Charentes ; le bilan détaillé a été présenté aux services de l'Etat lors de la réunion annuelle DREAL / inter-CBN le 16 janvier 2026]

- appui au dispositif Natura 2000,

[L'appui aux animateurs du territoire d'agrément se poursuit également pour la mise à jour des cartographies des sites Natura 2000, conformément au cahier des charges en Nouvelle-Aquitaine. Une dizaine de sites étaient concernés en 2025 tels que les sites des Marais de Braud-et-Saint-Louis et de Saint-Ciers-sur-Gironde, les Vallées de la Grande et de la Petite Leyre, La Gélise, les Vallées de la Saye et du Meudon, le Boudouyssou, La Vézère. La complexité d'un site Natura 2000 et/ou la présence de très forts enjeux de conservation peut justifier la prise en charge par le CBNSA de la typologie voire de la cartographie de ses habitats. A ce titre, le CBNSA a achevé en début d'année la cartographie des Vallées des Beunes et engagé celle de la tourbière de Mées. Un accompagnement important a également été donné au CEN Nouvelle-Aquitaine pour l'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcicoles de 18 sites Natura 2000].

- appui aux Réserves Naturelles Nationales (RNN) et Régionales (RNR)

[Participation aux comités scientifiques ou de gestion des RNN et RNR et appuis divers]

- appui aux politiques régionales et départementales de protection de la nature.

➤ **Communication et sensibilisation du public**

L'année 2025 a été marquée par l'investissement croissant de la mission *Communication, sensibilisation et mobilisation des acteurs* par le CBNSA. Cette évolution très attendue a été rendue possible par la prise de fonction d'une chargée de communication, rattachée à la direction générale, et ayant pour orientation de structurer, impulser et coordonner la mission au sein du CBN et en lien avec ses partenaires.

L'activité s'est centrée sur les axes prioritaires structurants suivants.

Web

En 2025, le site internet de l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine (obv-na.fr) reste le vecteur privilégié de publication des actualités du CBN Sud-Atlantique.

En étroite collaboration avec le pôle SIO, la refonte du site cbnsa.fr et les travaux parallèles sur plusieurs sites thématiques ont constitué un chantier conséquent pour différents motifs : diversité des contextes de partenariat, projets déjà engagés, contenus communicants à produire et éditorialiser, développement sur mesure, etc. Deux séquences se sont succédé :

- La première a été transversale : étude des tendances et enjeux, création de maquettes graphiques articulant le site institutionnel « parent » avec les sites thématiques, définition d'une trame structurelle et graphique commune à l'ensemble des sites thématiques.
- La seconde a été priorisée sur cbnsa.fr et les sites thématiques « Végétal sauvage d'origine locale en Nouvelle-Aquitaine » et « Plantes exotiques en Nouvelle-Aquitaine ». Une attention

particulière a été portée au référencement, à la structuration, rédaction/reformulation et éditorialisation des écrits, à la création graphique ou retouche des visuels utilisés (cartes, photos, etc.) et enfin à l'appui à la coordination inter-CBN lorsque nécessaire.

Les premières pages de cbnsa.fr sont en ligne et les 2 sites thématiques le seront dans un avenir proche.

A noter que ces travaux s'accompagnent du déploiement d'un système d'agendas en ligne liés les uns aux autres, basé sur une plateforme gratuite (OpenAgenda). Le travail engagé avec les CBN partenaires permettra d'adopter la même solution sur obv-na.fr et d'améliorer la distinction entre actualités (parutions, annonces, alertes, etc.) et événements à venir.



Vous vous demandez quelles espèces choisir dans vos aménagements pour préserver la biodiversité caractéristique du sud-ouest et où trouver ces végétaux ? Vous cherchez un accompagnement pour mener à bien votre projet et assurer sa pertinence environnementale ? À définir vos besoins en graines, plantes herbacées, arbres et arbustes ?

La pertinence environnementale : le végétal sauvage local

Choisir les palettes végétales adaptées, localiser des producteurs, s'inspirer de retours d'expériences, consulter les ressources, etc. De la restauration de prairie à la plantation de haie champêtre, en passant par la végétalisation de centre-bourg, **retrouvez ici les conseils et outils pratiques pour intégrer le végétal sauvage d'origine locale dans votre projet.**



Réseaux sociaux

Les posts sur les comptes Linked In et Facebook ont porté majoritairement sur le relais des événements de notre agenda, sur le relais documenté de nos retombées presse et sur les avancées de nos travaux ou contenus de vulgarisation. Leur portée globale a dépassé 60K impressions sur Linked In et 50K vues sur Facebook. Sur ces 2 comptes, les visuels utilisés ont été travaillés de façon à diffuser une signature graphique propre au CBN Sud-Atlantique et appliquant la charte graphique des CBN.

Sur Linked In, réseau social plus adapté à nos contenus scientifiques et techniques, la progression en nombre d'abonnés a doublé (+750) par rapport aux années précédentes pour un total de 1440 abonnés. Les 5 posts à la meilleure portée (2500<impressions<6400) ont traité de :

2 offres de stage, 1 alerte plante exotique, les résultats de travaux sur l'état de conservation des pelouses calcicoles en Nouvelle-Aquitaine, un reportage de Sud-Ouest sur nos travaux menés sur l'Isoète de Bory, espèce rare et menacée.

Sur les 10 meilleurs posts de l'année, plus de la moitié exposent du contenu au format carrousel témoignant ainsi de l'intérêt de la communauté pour nos travaux dès lors qu'ils sont déclinés en format communicant. Plusieurs de ces posts, riches en partage de connaissance, dépassent un taux d'engagement de 60% (ie. plus de 60% des personnes qui ont vu le post ont réagi : clics, réactions, commentaires, reposts).



Sur Facebook, où la cible est moins professionnelle, la progression en nombre d'abonnés reste stable (+110) pour un total de 959 abonnés. Pour les 5 posts à la meilleure portée, la couverture est comprise entre 2K et 5,3K. 3 d'entre eux, des événements (portes ouvertes, sortie dune et conférence sentinelles du climat), ont été partagés dans plusieurs groupes locaux pour être mieux exposés. Outre le partage dans les groupes, la production d'images « à lire » (déclinaison directe des carrousels de Linked in) semble être un facteur de réussite. Si la communauté reste assez peu active, elle semble toutefois intéressée par nos contenus (couverture et spectateurs par post sont très proches). Globalement, les résultats sont satisfaisants même si la page gagnerait à publier du contenu adapté à un public plus large.

Relations presse

En l'absence d'outils dédiés (base de données, plateforme de diffusion), l'année 2025 a néanmoins connu une augmentation majeure des retombées médiatiques, avec 60 passages (moyenne historique : 13) et une visibilité nationale nettement accrue. Dans la grande majorité des cas, la chargée de communication a pu apporter son appui aux chargés de mission mobilisés (coordination, préparation, accompagnement et suivi).

La médiatisation des suivis post-incendies en Gironde constitue le cœur de la couverture médiatique 2025 (38 passages). Par l'intermédiaire du Département et notamment d'une conférence de presse du président, le sujet a mobilisé des rédactions de premier plan telles que M6, TF1, France Info, Le Parisien, Libération, Reporterre ou encore l'AFP, dont les dépêches ont été largement reprises. D'autres sujets comme la Tulipe de l'écluse*, les sentinelles du climat, ou encore le vent et la flore de la Dune du Pilat ont totalisé 6 retombées nationales, équilibrées entre le print et le web (Libération et La Salamandre).

Sud-Ouest a accordé une place régionale (print et web) aux travaux menés par le pôle conservation sur l'Isoète de Bory.

En plus de 8 passages sur les suivis post-incendies, les niveaux départemental et local totalisent 15 passages média sur des sujets comme l'Isoète de Bory, la flore de la Dune du Pilat, les inventaires en Dordogne, l'exposition photo à Saint-Jean-de-Luz en partenariat avec les amis du jardin botanique, etc.

Avec plus de la moitié des publications, le web demeure le premier canal de diffusion, majoritairement avec une portée nationale (suite dépêche AFP) mais aussi départementale.

Les suivis post-incendies ont aussi généré 2 passages télévisés et 6 passages à la radio.



Événements

En 2025, les actions de communication et de sensibilisation réalisées auprès du grand public ont été plus limitées en raison du contexte budgétaire. Diverses sorties botaniques ont été organisées sur le territoire, et le CBN Sud-Atlantique a participé à la programmation de « La belle saison des CBN » au printemps 2025.

Le CBN a poursuivi sa collaboration avec le Département de la Gironde ainsi qu'avec la Ville de Saint-Jean-de-Luz, notamment en participant à la programmation des animations grand public sur le Domaine de Certes et au jardin botanique littoral (balades botaniques, conférence, exposition).

Des portes ouvertes ont été organisées au siège à l'occasion de la fête de la science, conjointement au domaine de Certes :

130 participants ont ainsi profité des expositions (notamment sur les lagunes en partenariat avec le Département des Landes), de la visite de nos installations, d'une sortie botanique.



L'activité d'animation des réseaux, de formation et de sensibilisation reste importante et essentiellement centrée sur les activités scientifiques et techniques à destination des réseaux naturalistes et autres acteurs du territoire, notamment :

- l'animation du réseau d'observateurs de la flore ;
- l'animation du réseau de surveillance des habitats naturels de Nouvelle-Aquitaine ;
- l'animation du réseau de suivi des stations d'espèces rares et menacées ;
- l'animation de la feuille de route régionale Végétal sauvage d'origine locale, avec de nombreux événements (journées techniques, formations, etc.) ;
- les formations auprès du réseau naturaliste (notamment le réseau Natura 2000) ;
- des démarches de communication ou sensibilisation dans le cadre de différents programmes.

En cumulé sur l'année, 55 rendez-vous, toutes catégories et tous publics confondus ont été programmés. Exceptées celles proposés à un public très restreints ou contexte particulier, la quasi-totalité des dates ont été annoncées dans les actualités du site obv-na.fr et sur nos réseaux sociaux.

A noter également, le chantier conséquent de l'édition spéciale de La belle saison des CBN programmée en 2026. Chaque CBN contribue à la construction d'une œuvre collective, en collaboration avec une artiste, et que chacun déclinera suivant ses contraintes et les spécificités de son territoire. Les éléments communs se matérialiseront autour de 14 plantes (une par CBN) déclinées en dessins, cartels scientifiques, poèmes et pochoirs.

Productions graphiques

Pour donner corps à l'identité graphique du CBN Sud-Atlantique, professionnaliser et renforcer son image, la charte graphique des CBN a été appliquée et déclinée sur plusieurs supports :

sites internet, visuels web pour les rendez-vous annoncés et les rapports publiés, carrousel Linked In, maquettes de catalogue de végétation, d'alerte plante exotique, de programme Natura 2000, de lettre d'info thématique, etc.

Ces déclinaisons ont donné lieu à la conception et l'acquisition de premiers supports de PLV :

roll-up de présentation du CBN, oriflammes, autocollants.



Réseau des CBN et partenariats

La participation au réseau des communicants CBN a été régulière, contribuant à la coordination et à la mise en œuvre d'actions fédérales (vœux, publications, campagnes thématiques, plaidoirie).

A travers les actions menées sur cette 5^{ème} mission, le CBN renforce ses partenariats et son ancrage dans le territoire. En complément des exemples déjà cités supra, on retiendra par exemple :

- la participation à un projet scolaire du département des Landes,
- la contribution à l'exposition « Migration du vivant » du Museum d'histoire naturelle et du Jardin botanique de Bordeaux,
- la collaboration à une exposition photo de l'association des amis du jardin botanique littoral de Saint-Jean-de-Luz (cartels scientifiques).

Perspectives programmatiques 2026

L'année 2026 sera marquée par l'élaboration de la stratégie scientifique et technique pour les 10 prochaines années, dans la perspective d'un dépôt du dossier de demande de renouvellement d'agrément prévu mi-2026. La rédaction du bilan d'activité des 5 dernières années et des orientations stratégiques occupera donc une partie de l'année 2026. Elle impliquera la mobilisation des principaux responsables et référents, la concertation avec l'ensemble de l'équipe, ainsi que la concertation avec les partenaires du CBN (services de l'Etat et collectivités membres en premier lieu).

Les priorités scientifiques et techniques du CBN Sud-Atlantique de cette année 2026 s'inscriront quant à elles dans la continuité de la mise en œuvre opérationnelle des orientations stratégiques définies en 2019.

Les principaux axes de travail sont succinctement listés ci-dessous.

Connaissance de la flore et de la fonge

Les inventaires systématiques des départements de Charente, Deux-Sèvres et Vienne (derniers départements non couverts par des inventaires systématiques), seront poursuivis grâce aux moyens alloués par la DREAL. Sur les 6 autres départements du territoire d'agrément, le CBNSA prévoit de poursuivre le déploiement de l'inventaire permanent de la flore selon le plan d'échantillonnage défini au niveau national dans le cadre du programme Stemflore ; l'augmentation des moyens permise par la subvention de fonctionnement devrait permettre de couvrir le plan d'échantillonnage national tel qu'attendu (50 mailles). En parallèle, l'inventaire permanent et continu des ZNIEFF sera poursuivi sur l'ensemble du territoire d'agrément.

L'équipe sera également fortement mobilisée sur le début d'année 2026 pour la finalisation de la Liste rouge de la flore vasculaire de Nouvelle-Aquitaine et l'élaboration des Listes régionales et départementales d'espèces protégées de flore vasculaire, de characées, de bryophytes, de lichens et de champignons, chantier qui mobilisera largement les experts du réseau naturaliste. La sélection des espèces à proposer à la protection doit être finalisée pour la fin du premier trimestre 2026.

Les travaux de structuration et développement des connaissances sur les mousses, lichens et champignons se poursuivront, de même que les inventaires de sites (RNN du Courant d'Huchet et RNR de la Renaudie notamment).

Le programme transversal de « Cartographie des hotspots de biodiversité en Nouvelle-Aquitaine » se poursuivra sur la période 2026-2028 dans le cadre d'un nouveau programme pluriannuel financé par la Région et la DREAL. L'année 2026 sera consacrée prioritairement à l'actualisation, l'enrichissement et l'affinage des cartographie d'espèces à enjeux de faune et de flore, travail qui se poursuivra en 2027. En 2027, la cartographie des hotspots habitats est prévue à partir des couches CarHab qui seront disponibles sur l'ensemble du territoire régional courant 2026. Enfin, le troisième volet du programme pluriannuel sera consacré aux milieux agricoles et est planifié pour 2028.

Système d'information et Observatoire

L'animation de l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine sera poursuivie dans le cadre notamment du SINP.

Le chantier de mutualisation du système d'information Lobelia, associant les CBN du Bassin parisien, du Massif central, des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, de Bourgogne Franche-Comté, de Normandie ainsi que le CBN Mascarin à compter de 2026, continuera de mobiliser une partie de l'équipe, avec un intérêt pour le CBNSA important pour la mutualisation de ses propres moyens en vue d'assurer le développement et la gestion durables de son outil.

Au niveau national, le développement du système d'information « flore, fonge, habitats » (SI-FFH) sera poursuivi en 2026, porté par le collectif Lobelia et en lien avec le réseau des CBN, l'OFB et PatriNat. Les objectifs principaux seront le déploiement de l'interface pour les agents des CBN, la préparation de l'ouverture au grand public ainsi que la poursuite des travaux sur les flux de données et l'intégration des données habitats.

Connaissance, cartographie et surveillance des végétations et habitats

Pour le *catalogue de la végétation de Nouvelle-Aquitaine*, l'année 2026 se concentrera sur la déclinaison de certaines classes pour la clé de détermination de la végétation de Nouvelle-Aquitaine. La clé des classes sera elle-même améliorée suite aux retours de terrain. Le catalogue sera mis à jour avec les dernières publications scientifiques, les études régionales d'amélioration des connaissances ainsi que les décisions prises par le GT sur le catalogue de la végétation de France métropolitaine.

Le *catalogue de la végétation de France métropolitaine* verra la poursuite des travaux avec notamment l'analyse au rang le plus fin d'un tiers des classes phytosociologiques (l'objectif étant de publier une réactualisation complète de ce catalogue dans 3 ans), d'un travail sur le rattachement de la flore de France à une classe phytosociologique (afin d'aider les partenaires dans l'analyse de leurs relevés) et de poursuivre le travail sur des notices méthodologiques.

Concernant les *programmes d'amélioration des connaissances régionales*, l'étude des pelouses acidiphiles de Nouvelle-Aquitaine sera réalisée en 2026 à partir des synthèses des travaux du CBNMC sur le Limousin, du CBNPMP pour les Pyrénées et des travaux inédits sur le territoire du CBNSA. L'étude des forêts de Nouvelle-Aquitaine (CATFOR) sera également poursuivie avec notamment la rédaction d'une grande partie du rapport final et notamment des fiches de présentation des associations. Le travail de *caractérisation des vieilles forêts* se poursuivra avec la validation et la diffusion d'indicateurs et de l'identification d'un premier réseau de vieilles forêts.

En 2026, se poursuivra le travail engagé en 2025 visant à proposer une *liste hiérarchisée des enjeux de conservation des habitats d'intérêt communautaire de Nouvelle-Aquitaine*. Ce travail structurant permettra d'orienter la conservation vers les HIC les plus sensibles. En 2026, cette première liste sera complétée par un travail sur la *hiérarchisation des enjeux de conservation des végétations de Nouvelle-Aquitaine*. Pour cela, cette première année se concentrera essentiellement sur l'élaboration d'une méthode de hiérarchisation avec des premiers tests effectués. Ainsi, à terme, la Nouvelle-Aquitaine disposera d'une liste hiérarchisée des végétations patrimoniales qui permettra d'orienter les actions de conservation de la Nature. Ce travail s'accompagnera d'une importante phase de validation des données de végétations et d'habitats rassemblées au sein de l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine.

Le CBNSA prendra en charge l'étude des végétations de 3 sites Natura 2000 : FR7200680 – Marais du Bas Médoc, FR7200683 – Marais du Haut Médoc et FR5400437 – Landes de Montendre. L'élaboration de ces typologies permettra leur cartographie.

L'année 2026 verra la poursuite du travail engagé sur la RNN du Courant d'Huchet avec l'élaboration d'une typologie des végétations, de leurs liens dynamiques et écologiques et d'une première évaluation patrimoniale afin d'orienter le gestionnaire dans ses choix de gestion.

Enfin, la participation au GT national sur l'interprétation des HIC se poursuivra avec la publication des fascicules sur les *habitats dunaires* et sur les *milieux agropastoraux et les fourrés*. Cette année sera aussi orientée sur le travail sur les tourbières et les habitats forestiers (hors forêts méditerranéennes).

Le programme de Cartographie nationale des habitats (CarHab) verra au printemps 2026 la diffusion des résultats sur les deux derniers départements (Deux-Sèvres et Vienne). Un programme pour 2026 est encore à l'étude avec PatriNat et le ministère et viserait notamment une évaluation des fiabilités des prédictions.

L'*appui aux animateurs des sites Natura 2000* sera poursuivi selon le nouveau cadre mis en place en 2023 à l'échelle régionale avec la Région et la DREAL.

Dans le cadre du *réseau de surveillance des habitats naturels de Nouvelle-Aquitaine*, et plus particulièrement du schéma pluriannuel de suivi des HIC (Natura 2000), les tourbières sont fléchées cette année pour faire l'objet d'une 3^{ème} relecture du dispositif de suivi de leur état de conservation. Une analyse diachronique de l'évolution de l'état de conservation de leurs HIC est prévue ainsi que le lancement de l'élaboration d'une cartographie régionale des tourbières.

Le programme *Sentinelles du Climat*, associant les CBN du Massif central et des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, se poursuivra en 2026. Les suivis de l'impact du changement climatique sur les communautés végétales seront centrés sur les tourbières et les hêtraies. Le travail sur la liste des espèces végétales

menacées par le changement climatique sera poursuivi, avec notamment la tenue de webinaires régionaux à destination des gestionnaires d'espaces naturels et plus largement de l'ensemble des acteurs du patrimoine naturel (dont les collectivités), en lien avec la Région ; ces webinaires viseront à porter à connaissance et favoriser la prise en compte des enjeux afférents à cette problématique. Le CBNSA poursuivra son appui technique sur les actions et expérimentations de conservation.

Depuis 2025, le CBNSA coordonne le *programme national de Surveillance cartographique des habitats d'intérêt communautaire des dunes ouvertes côtières de France métropolitaine (SCADOC)*. Ce programme est mis en œuvre dans le cadre d'un contrat de recherche et développement conclu entre l'OFB et le CBNSA, ce dernier représentant le consortium des 6 CBN associés (Bailleul, Normandie, Brest, Méditerranéen, Corse). Ce projet de 3 ans vise à élaborer un dispositif de surveillance cartographique des dunes littorales ouvertes de France métropolitaine par télédétection. 2026 sera la deuxième année du programme.

Enfin, dans le cadre du *programme girondin ECOCENDRE*, le suivi des effets des incendies girondins de 2022 sur les habitats se poursuit ainsi que la surveillance cartographique des habitats de l'ENS domaine d'Hostens et du Gat Mort, avec l'appui de la télédétection à partir d'images drone.

Conservation

En conservation, les principaux travaux porteront sur :

- la publication du plan cadre stratégique de conservation ;
- les actions courantes de conservation prévues dans le cadre de la mission d'agrément, avec notamment des actions ciblées de conservation des stations d'espèces les plus rares et menacées, ainsi que des porters à connaissance sur les stations d'espèces à forts enjeux ;
- le suivi des stations d'espèces à forts enjeux ;
- la poursuite des actions de conservation *ex situ* (collecte, conditionnement et conservation en laboratoire) ;
- l'animation de la feuille de route régionale sur les végétaux sauvages d'origine locale en Nouvelle-Aquitaine et l'ouverture publique du portail thématique régional ;
- la poursuite de la mise en œuvre du PNA en faveur des végétations de bords d'étangs arrière-littoraux des Landes et de Gironde (2021-2030) selon la programmation validée en Comité de pilotage ;
- la déclinaison régionale du Plan national d'actions en faveur de l'Isoète très tenu, *Isoetes tenuissima* ;
- la mise en œuvre d'actions dans le cadre du PNA en faveur des communautés végétales compagnes des moissons, vignes et vergers et la rédaction d'une déclinaison régionale de ce PNA en collaboration avec les deux autres CBN de Nouvelle-Aquitaine ;
- la poursuite de la mise en œuvre du programme ECOLAG en faveur de la conservation et de la restauration des lagunes des Landes de Gascogne, ainsi que la poursuite du programme ECOCENDRE sur le suivi des conséquences des incendies girondins sur les espèces à forts enjeux.

L'accompagnement du Conseil départemental de Gironde sera poursuivi sur le projet de Maison de l'arbre et du paysage prévu sur le site du Domaine départemental d'Hostens.

Le CBN assurera l'appui à l'instruction des dossiers de demandes dérogatoires de destruction d'espèces protégées, l'appui au dispositif Natura 2000 ainsi que l'appui à la mise en œuvre des politiques de préservation de la biodiversité auprès des collectivités.

Le CBN poursuivra enfin son implication dans diverses *démarches nationales structurantes pour les territoires*, sous la coordination nationale de l'OFB, dans un cadre conventionnel de coopération, avec une programmation riche : Système d'information flore-fonge-habitats, Catalogue national des végétations (dont le CBNSA est co-animateur), contribution à la mise à jour de TAXREF, actualisation des fiches des Cahiers d'habitats Natura 2000, participation aux réseaux thématiques de surveillance de la flore et de habitats (milieux ouverts et forestiers), contribution aux travaux nationaux sur la marque Végétal local, participation aux GT nationaux sur le SINP, mutualisation de la documentation, etc.

Communication et sensibilisation du public

En matière de communication et sensibilisation du public, les priorités 2026 porteront principalement sur :

- définir la stratégie de communication à 10 ans du Conservatoire en vue du renouvellement d'agrément ;
- finaliser ou consolider les sites internet en cours et assurer la promotion de leur déploiement ;
- entamer la phase de production des sites thématiques jugés prioritaires en 2026 ;
- coordonner, appuyer et valoriser les animations réalisées par l'équipe scientifique et technique ;
- participer aux projets nationaux, dans le cadre du Réseau thématique Communication (en particulier programmation et valorisation de La Belle saison des CBN édition 2026, sur le TAG).
- assurer les relations presse pour valoriser les programmes ;
- poursuivre le déploiement des outils de communication (base de données, plateforme de diffusion, maquettes partagées, photothèque, etc.)
- poursuivre la déclinaison de la charte graphique sur supports internes et externes, et productions ;
- assurer la présence du CBNSA sur les réseaux sociaux en ciblant prioritairement Linked In.

Notons que le CBNSA assurera la co-animation du Réseau thématique Communication, pour la mise en œuvre de la feuille de route nationale 2026 (-2027).

Evolution des ressources humaines

L'évolution des ressources humaines constitue un élément clé influant directement sur la mise en œuvre des missions du Conservatoire botanique. Rappelons qu'il s'agit tout à la fois de la richesse essentielle sur laquelle repose l'expertise, mais aussi du poste budgétaire dominant.

Cette approche est donc essentielle pour appréhender les enjeux de court et moyen termes.

Structure et évolution des effectifs :

Filière	Catégorie	01/01/23	31/12/23	01/01/24	31/12/24	01/01/25	31/12/25
Administrative	A	1	1	1	1	2	2
	B	1	1	1	1	1	1
	C	2	2	2	2	2	2
Technique	A	29	35	35	33	33	33
	B	0	0	0	0	0	0
	C	1	1	1	1	1	1
	Apprenti	0	1	1	0	0	0
Culturelle	B	1	1	1	1	1	1
Total		35	42	42	39	40	40

L'effectif total est resté stable en 2025, avec une équipe de 40 agents.

L'effectif annuel moyen s'est situé à 40.7 agents pour 41.8 agents en 2024. L'effectif annuel moyen se répartit de la façon suivante : 39.7 sur emplois permanents et 1 sur emploi non permanent.

Le nombre d'équivalents temps pleins travaillés (ETPT) amène un éclairage supplémentaire : l'effectif moyen de 40.7 agents représente 37 ETPT.

On enregistre des flux entrants et sortants en 2025 :

- 2 prises de fonction (janvier), suites aux recrutements sur emplois permanents finalisés fin 2024 : 1 chargée de communication (siège) : 1 chargé de mission flore et habitats naturels - pôle Conservation (siège) ;
- Fin de contrat : 1 développeuse web au sein du pôle Système d'information et observatoire (août), contrat non renouvelé du fait des baisses de financements.

La catégorie A regroupe toujours l'effectif le plus nombreux, avec 35 agents, soit 87.5% de l'effectif total. La filière technique au sein de la catégorie A est logiquement et très largement dominante (+ de 94%).

Type emplois	01/01/2023	31/12/2023	01/01/2024	31/12/2024	01/01/2025	31/12/2025
Agents sur emplois permanents	33 Dont : - 7 titul. FP - 9 CDI	34 Dont : - 6 titul. FP - 12 CDI	34 Dont : - 6 titul. FP - 12 CDI	38 Dont : - 7 titul. FP - 14 CDI	39 Dont : - 8 titul. FP - 14 CDI	39 Dont : - 8 titul. FP - 17 CDI
Agents sur emplois non permanents	2	7	7	1	1	1
Apprentis	-	1	1	0	0	0
Total	35	42	42	39	40	40

La prévision de CDisations s'est réalisée pour 2 agents de catégorie A à temps complet en 2025 (1 ingénieure du pôle Connaissance habitats et végétations, au siège ; 1 ingénieur du pôle Connaissance flore-fonge, à l'antenne Poitou-Charentes), ainsi que pour 1 agente de catégorie B à temps non complet (chargée de documentation, au siège) portant à 17 l'effectif des agents en CDI en fin d'année.

Les postes de cadres A de la filière technique restent très majoritairement pourvus par des agents contractuels de droit public, ceci tenant aux qualifications spécifiques requises.

Pour 2026, aucune CDI sation n'est prévue ; en revanche, la prévision s'élève à 5 CDI sations en 2027, et 4 en 2028.

Enfin, notons que l'emploi permanent de chargée de communication a été pourvu par voie de détachement (5 ans). L'effectif d'agents fonctionnaires est ainsi porté à 8 agents.

Rémunérations :

Les avancements d'échelons ont concerné 4 fonctionnaires de catégories A et C en 2025.

La Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA) n'a pas été reconduite par le Gouvernement en 2025.

La revalorisation indiciaire des agents contractuels a été suspendue jusqu'en septembre 2025, compte tenu des incertitudes pesant sur les ressources du syndicat mixte qui ont perduré sur tout le 1^{er} semestre.

Temps de travail :

Il n'a pas été apporté de modification au règlement du temps de travail ; le Compte Epargne Temps (CET), adopté par délibération en décembre 2018, est mis en œuvre depuis 2019.

Fin 2025, 38 CET étaient ouverts, pour un nombre de jours épargnés s'élevant à 853,5 jours (soit 17.5 % d'augmentation par rapport au stock fin 2024).

Avantages et prestations sociales :

Les agents au sein du CBNSA peuvent bénéficier de diverses prestations d'action sociale proposées par le CNAS auquel l'établissement adhère depuis 2015. La contribution versée par le CBN en 2025 s'est élevée à 9.102 € (montant en baisse de 2.4% par rapport à 2024, compte tenu de l'effectif bénéficiaire, mais revalorisation du coût d'adhésion par agent de +2.3%).

Formation :

Les formations ont représenté 45.5 jours en 2025 (91.5 jours en 2024) et ont concerné 6 agents (18 agents en 2024).

La formation d'intégration des agents contractuels (calquée sur celle des fonctionnaires territoriaux, lors de la prise de fonction) a représenté 88% des jours de formation.

La dernière formation visant à accompagner la prise de fonction d'encadrement s'est achevée au printemps ; ainsi, l'ensemble des responsables de pôle ont été formés entre 2024 et 2025.

Les formations de perfectionnement n'ont représenté que 5.5% des jours de formation en 2025. La forte restriction mise en 2025 ne peut être envisagée durablement et devra pouvoir être progressivement levée en 2026. Ces formations répondent à un besoin de l'établissement pour exercer ses missions, et font également partie des attentes fortes exprimées par l'équipe.

Santé, hygiène et sécurité :

Les dépenses liées au suivi médical ont diminué en 2025, la plupart des visites médicales n'ayant pu être assurées par le CDG33 (2275 €) du fait des vacances de postes au sein de la médecine préventive. Notons que le suivi médical territorial évoluera en 2026 (décret du 8 décembre 2025), le rythme des visites médicales des agents territoriaux s'allongeant pour s'aligner sur le secteur privé et l'Etat. La périodicité est désormais de 5 ans (4 ans pour la surveillance particulière).

Le syndicat mixte a mis en place la protection sociale complémentaire répondant aux obligations des employeurs territoriaux, en deux temps :

- 2025 : prévoyance (contrat collectif Territoria mutuelle, avec une participation employeur de 7 €/mois)
- 2026 : santé (contrat collectif MNFCT, avec une participation employeur de 15 €/mois)

L'adhésion reste facultative pour les agents territoriaux. La participation employeur pour la mutuelle santé fera l'objet d'une inscription budgétaire nouvelle au budget primitif 2026.

Enfin, le syndicat mixte a acté son adhésion au contrat de groupe du CDG33 pour l'assurance des risques statutaires à compter de 2026 (couverture des risques pour les agents stagiaires et titulaires CNRACL), souscrit auprès de Groupama centre atlantique, via le courtier Diot Siaci. La convention de gestion afférente a également été souscrite auprès du CDG33. Après une année d'auto-assurance, ces dépenses nouvelles devront être inscrites au budget primitif 2026 et sont évaluées à 15 K€ sur l'exercice.

L'acquisition de téléphones mobiles et la souscription des abonnements correspondants a été concrétisée fin 2025 ; elle concourt directement à l'amélioration de la sécurité des agents, en particulier pour les équipes de terrain, en travail isolé.

Evolutions de la masse budgétaire « charges de personnel » :

Cet indicateur ne permet pas véritablement de tirer une analyse de la situation dans le cas spécifique de notre établissement public, la masse salariale étant directement corrélée chaque année aux financements spécifiques sur programmes et à la capacité du CBN à pourvoir les postes.

Le chapitre 012 « Charges de personnel » sur 2025 a représenté près de 1,869 million d'euros en réalisation, soit une baisse de près de 1% (après plusieurs années de hausse, corrélée au développement de l'équipe). Les charges de personnel ont représenté 86% des dépenses réelles de fonctionnement (83.3% en 2024 ; 85% en 2021, 2022 et 2023 ; 86% en 2020).

Le tableau des emplois permanents a été modifié à plusieurs reprises durant l'année 2025, afin de l'ajuster aux ressources budgétaires effectives : suppression d'un emploi de catégorie A (ingénieur) à temps complet au sein du pôle Systèmes d'information et Observatoire (développeur web) ; suppression d'un emploi de catégorie A (ingénieur) à temps complet, puis création d'un emploi à temps non complet (80%) au sein du pôle Connaissance de la flore et de la fonge (chargé de mission mycologie) ; suppression d'un emploi de catégorie B (assistant de conservation) à temps complet, puis création d'un emploi à temps non complet (50%) au sein du pôle Documentation et herbiers (chargé de documentation).

Fin 2025, seul un emploi permanent (ingénieur à temps complet) n'est pas pourvu, mais maintenu.

Le chantier RH engagé en 2023 n'a pu être poursuivi : la définition de fonctions de « référents » qui devait permettre une reconnaissance de compétences spécifiques, avec valorisation en termes de rémunération a été stoppée compte tenu de la baisse des financements.

* * *

Evolutions et perspectives budgétaires

Avant de dresser les perspectives budgétaires pour l'exercice 2026, il est proposé une approche de l'exécution budgétaire 2025.

Rappelons que le syndicat mixte a opté pour le passage anticipé à la nomenclature M57 : 2025 est le second exercice réalisé dans ce nouveau cadre budgétaire et comptable. Les opérations 2025 seront retracées dans le compte financier unique (CFU), document budgétaire qui se substitue au compte administratif (produit par l'ordonnateur) et au compte de gestion (produit par le comptable public).

➤ Recettes 2025

Les recettes « socles » du CBN Sud-Atlantique que l'on peut approcher comme les plus « pérennes », c'est-à-dire les contributions statutaires des membres et la subvention de fonctionnement de l'Etat au titre de l'agrément CBN, ont représenté une masse financière de 1.041.158 euros (hors valorisation des mises à disposition). Ces recettes ont représenté 46% des ressources du CBN, comme en 2024 (50.7% des recettes de fonctionnement en 2023 ; 49,7% en 2022).

- Rappelons que compte tenu de contraintes budgétaires de certains membres, les contributions statutaires adoptées en 2025 ont été partiellement abaissées (alos même qu'en 2024, il avait été considéré nécessaire de procéder à une revalorisation en 2025). Les contributions des membres ont représenté 53% des recettes socles (et près de 25% des recettes de fonctionnement) ;
- La subvention de fonctionnement de l'Etat est restée stable ; elle a représenté 47% des recettes socles (et près de 22% des recettes de fonctionnement).

Ainsi, les recettes « socles » ont baissé de 0.83% sur l'exercice 2025, situation inédite depuis la création de l'établissement.

Origine des financements « socles » du CBN, par type de financeurs (évolutions 2022-2025)

	Montants 2022	%	Montants 2023	%	Montants 2024	%	Montants 2025	%
Collectivités et établissements publics membres (1)	560 067 €	55%	560 067 €	55%	560 067 €	53.3%	551 373	53%
Conseil régional	184 539 €	18%	184 539 €	18%	184 539 €	17.6%	184 539 €	17.7%
Conseils départementaux	280 524 €	27%	280 524 €	27%	280 524 €	26.7 %	271 830 €	26.1%
EPCI	88 229 €	9%	88 229 €	9%	88 229 €	8.4%	88 229 €	8.5%
Communes	6 775 €	1%	6 775 €	1%	6 775 €	0.6%	6 775 €	0.7%
Etat (2)	466 920 €	45%	466 920 €	45%	489 785 €	46,7%	489 785 €	47%
TOTAL (1)+(2)	1 026 987 €	100%	1 026 987 €	100%	1 049 852 €	100%	1 041 158 €	100%

Les autres recettes de fonctionnement sont principalement constituées des subventions sur programmes.

Notons que ces programmes spécifiques sont fortement soutenus par les financements complémentaires de l'Etat -ZNIEFF, Natura 2000, CarHab, etc. - ainsi que par les collectivités et EPCI membres ; depuis 2017, la contractualisation de niveau national avec l'Office Français de la Biodiversité, dans le cadre de la coordination technique des CBN, conforte également les financements.

Après une période de croissance progressive et continue des recettes de fonctionnement du budget du syndicat de 2014 à 2019 (+77%), puis un léger recul sur l'exercice 2020 (-1%), les recettes de fonctionnement avaient de nouveau progressé en 2021(+15%) et 2022 (+13%), avant de baisser en 2023 (-2.1%). Elles avaient de nouveau augmenté en 2024 (+12,8%). En 2025, elles enregistrent une contraction de près de 1% et ont représenté 2.263 K€ sur l'exercice.

Les recettes d'investissement n'amènent pas de commentaire spécifique et demeurent de même nature d'exercice en exercice. Le CBN n'a pas recours à l'emprunt.

➤ **Dépenses 2025**

Du point de vue structurel, le budget syndical est principalement constitué de dépenses de fonctionnement, qui ont représenté près de 2.215K€ en 2025 (2.304K€ en 2024) : charges à caractère général qui ont baissé de 26.7% en 2025 et charges de personnel de 0.83% ; les « autres charges de gestion courante » se sont accrues de 20% (elles tracent principalement les opérations régionales et nationales pour lesquelles le CBNSA assure le portage).

Compte tenu de la baisse des financements prévisionnels 2025, diverses mesures ont été prises dès le 1^{er} semestre pour limiter les dépenses de fonctionnement : suppression de 1.7 ETP sur les emplois permanents (sur 3 postes), report des revalorisations indiciaires des contractuels (reprise en septembre), suppression des formations de perfectionnement, temps partiel volontaire, forte limitation des déplacements professionnels, réduction du parc de véhicule loué, etc. Le ralentissement de l'inflation et la baisse de certains coûts (carburants, électricité) ont concouru à la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Les dépenses d'investissement (hors restes-à-réaliser) se sont élevées à moins de 23K€ en 2025 : elles ont porté principalement sur l'acquisition de la flotte de mobiles (15K€), du mobilier (~3K€), du matériel de terrain (~2.5K€), des ouvrages pour les besoins de la documentation (près de 1.4K€), du matériel informatique (~1.1K€). Une partie des investissements prévus sera reportée en 2026 : matériel informatique, mobilier pour l'antenne Poitou-Charentes (retard de l'Université dans les travaux d'aménagement du bâtiment).

Les restes-à-réaliser 2025 s'élèvent à près de 4.5K€ et concernent : balance de précision pour la banque séminale, armoire à produits chimiques, routeur pour la fibre.

➤ **Résultats 2025**

Selon les projections, les résultats de la section de fonctionnement ressortiront en excédent sur l'exercice 2025 à hauteur de ~ 48K€.

Les résultats de la section d'investissement ressortiront en excédent sur l'exercice (~ 30K€).

➤ Perspectives 2026

A la lumière des éléments exposés ci-avant, voici présentées les principales perspectives pour l'exercice 2026.

Le contexte économique et budgétaire national

A l'échelle nationale, l'année 2025 a été marquée par des objectifs de réduction du déficit public (cible à 5.4% du PIB), dans un contexte de ralentissement de la croissance économique. La LFI 2025 adoptée prévoyait une réduction substantielle des dépenses publiques, avec un effort des collectivités fixé à 2.2 Mds d'euros.

Pour la 2^{ème} année consécutive, le PLF 2026 n'a pu être adopté dans le calendrier habituel ; son adoption définitive a été actée le 2 février 2026, mais sa promulgation n'est pas encore intervenue en raison des différentes saisines exercées auprès du Conseil constitutionnel. Le PLF 2026 est fondé sur une hypothèse de croissance économique de 1% et une inflation à 1.3%. La cible en termes de réduction du déficit public est fixée à 5% du PIB. Un effort important est de nouveau prévu sur la dépense publique.

Comme en 2025, l'adoption tardive du PLF entraîne de nombreuses conséquences pour les acteurs locaux, et en particulier pour des établissements publics comme le CBN, dont le budget est tributaire des arbitrages des financeurs publics de tous niveaux territoriaux : Etat central et services déconcentrés, établissements publics nationaux (OFB), Région, Départements et bloc communal. Le régime des services votés, en vigueur dans les services de l'Etat et ses opérateurs, n'a pas permis à ce stade d'engager de crédits pour 2026, différant l'attribution de tout financement de type crédit d'intervention.

La trésorerie du syndicat mixte a été préservée grâce aux mesures prises en 2025 ; ainsi, le syndicat mixte dispose d'un fonds de roulement permettant d'assurer son fonctionnement normalement sur les premiers mois de l'exercice 2026 sans recours à l'emprunt de court terme.

Les incidences sur les perspectives budgétaires 2026 du syndicat mixte

En 2025, les contributions statutaires avaient été partiellement affectées par les contraintes budgétaires pesant sur les collectivités membres. Dans le cadre de la préparation budgétaire 2026, les membres du syndicat mixte ont été invités à faire connaître leur capacité à contribuer au fonctionnement au niveau défini par les statuts syndicaux. Les statuts syndicaux lient en effet les membres : les contributions statutaires financières ne peuvent évoluer que dans la même proportion pour chacun des membres. Après échanges avec les membres, il est proposé de maintenir la baisse de 5% des contributions statutaires financières (base 2024), comme pour l'exercice 2025, et pour les membres syndicaux qui ont pu inscrire dans leurs prévisions budgétaires 2026 le niveau de contribution 2024, de compléter leur contribution statutaire par une contribution exceptionnelle (égale à la différence entre contribution statutaire 2024 et contribution statutaire 2026 abaissée).

Ainsi, selon les consultations réalisées auprès des membres, cela se traduira comme suit :

Collectivités locales et établissements publics membres	Contributions statutaires financières (a)		Contributions exceptionnelles membres (b)	Total contributions membres (a)+(b)
	% de répartition	Montants 2026 (= montants 2024 - 5%)	Montants 2026	Total 2026
Région Nouvelle-Aquitaine	32,95	175 312 €	9 227 €	184 539 €
Département de la Charente-Maritime	9,26	49 277 €	2 593 €	51 870 €
Département de la Gironde	21,79	115 924 €	- €	115 924 €
Département des Landes	7,18	38 184 €	2 010 €	40 194 €
Département des Pyrénées-Atlantiques	11,86	63 113 €	3 322 €	66 435 €
Métropole de Bordeaux (Bordeaux Métropole)	6,40	34 053 €	1 792 €	35 845 €
Communauté urbaine de Poitiers (Grand Poitiers)	1,21	6 441 €	339 €	6 780 €
Communauté d'agglomération de La Rochelle	2,71	14 393 €	757 €	15 150 €
Communauté d'agglomération du Pays Basque (Communauté Pays basque)	4,51	23 988 €	1 262 €	25 250 €
Communauté de communes de Montesquieu	0,93	4 944 €	260 €	5 204 €
Commune d'Audenge	0,24	1 287 €	68 €	1 355 €
Commune de Bordeaux	0,24	1 287 €	68 €	1 355 €
Commune de Lanton	0,24	1 287 €	68 €	1 355 €
Commune de Mignaloux-Beauvoir	0,24	1 287 €	68 €	1 355 €
Commune de Saint-Jean-de-Luz	0,24	1 287 €	68 €	1 355 €
TOTAL	100,0	532 064 €	21 902 €	553 966 €

De cette façon, la perte de recette de fonctionnement sera circonscrite à - 6101 €.

La DREAL Nouvelle-Aquitaine confirme une augmentation de la subvention de fonctionnement de 80K€ pour 2026 versée au titre de l'agrément, ce qui représentera une recette de 569.785 €. Cette augmentation intervient après de nombreux échanges engagés entre la Fédération des CBN et le Ministère en 2025 ; il s'agit d'une réaffectation au niveau national, des crédits alloués jusqu'à présent aux CBN pour la mise en œuvre du programme de Cartographie des habitats naturels (CarHab).

Ainsi, au total les recettes de fonctionnement « socles » (contributions exceptionnelles des membres incluses) s'établiront à près de 1,124 million d'euros en 2026. Notons que la subvention de l'Etat ainsi révisée apportera plus de 50% des recettes socles prévisionnelles.

Les autres recettes de fonctionnement seront constituées des *financements spécifiques sur programmes*.

Les *crédits spécifiques* mobilisés auprès de la DREAL Nouvelle-Aquitaine seront en partie intégrés dans la Convention pluriannuelle d'activité 2024-2027 (actions qui présentent une certaine récurrence ou continuité) ; d'autres projets feront l'objet d'un traitement séparé, avec une approche principalement annuelle (pluriannuelle, à la marge).

Programmes financés par la DREAL (hors subvention de fonctionnement) : montants prévisionnels prévus dans la CPA 2024-2027, susceptibles d'être révisés sur la base de la remontée des besoins et en fonction des crédits effectivement disponibles

- Coordination régionale inter-CBN en Nouvelle-Aquitaine : 6.18K€
- ZNIEFF : inventaire permanent Aquitaine et Poitou-Charentes, secrétariat et listes de détermination : 80K€
- Inventaires spécifiques de la flore vasculaire (départements 16, 79, 86) : 84 872€

- SINP : animation du pôle flore, fonge, habitat de la plateforme régionale Nouvelle-Aquitaine : 41.2K€
- Observatoire des PEE et pôle d'expertise Nouvelle-Aquitaine : 6K€
- Plans nationaux d'action : PNA végétations des bords d'étangs arrière-littoraux des Landes et de la Gironde (20K€), PNA espèces et communautés inféodées aux moissons, vignes et vergers (7.5K€), PNA en faveur de l'Isoète très ténu (à confirmer).

Programmes financés par la DREAL (hors CPA)

- Révision liste rouge régionale flore vasculaire et listes d'espèces protégées (2025-2026) : finalisation phase (financement global acquis : 94K€) ; financement complémentaire envisagé
- Déclinaison de la SNAP : financement envisagé (selon besoins d'appui à préciser)
- Développement des connaissances en bryologie, lichénologie et mycologie (2026-2027) : financement global acquis 74,64K€
- Evaluation de l'état de conservation *Isoetes boryana* (2026-début 2027) : financement global acquis 24,92K€

Programmes régionaux co-financés par la DREAL et la Région :

- Végétaux sauvages d'origine locale, animation de la feuille de route régionale : 64.2K€
- Catalogue des habitats forestiers de Nouvelle-Aquitaine : 44.7K€
- Appui technique et scientifique Natura 2000 : 208.480 €
- Cartographie des hotspots de biodiversité et lacunes de protection en Nouvelle-Aquitaine (2026-2028) : financement global acquis 240K€

Notons que les crédits précités fléchés vers le CBNSA, sont en partie reversés au CBN du Massif central et au CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées ; cela traduit son rôle de coordination régionale Nouvelle-Aquitaine qui passe également par le portage administratif et financier de certains projets pour le compte des CBN de la région. A noter aussi que les crédits d'intervention de la Région sont de nouveau à la baisse en 2026, pour ce qui relève des financements « biodiversité » ; en maintenant la contribution statutaire à niveau constant, les crédits sur programmes diminuent de 13.5%. Cela concerne, comme en 2025, trois opérations : Végétaux sauvages d'origine locale, Catalogue des habitats forestiers et Sentinelles du climat (qui mobilisent l'expertise des 3 CBN de Nouvelle-Aquitaine).

Le *dispositif « fonds vert »*, outil financier de l'Etat visant à « accélérer la transition écologique dans les territoires » avait pu être mobilisé en 2024 sur plusieurs projets pluriannuels, qui se poursuivront en 2026. Cela concerne le programme de « Caractérisation, identification et protection des vieilles forêts de Nouvelle-Aquitaine » (218K€ de cofinancement fonds vert sur 3 ans ; programme porté par le CBNSA pour les CBN SA et PMP) ; le programme Ecolag « Conservation et restauration écologique des lagunes des Landes de Gascogne » (118K€ de cofinancement fonds vert sur 3 ans) ; le programme « Suivi de la résilience de la biodiversité végétale et fongique suite aux incendies girondins de l'été 2022 » (148K€ de cofinancement fonds vert via le CD33 sur 3 ans). En 2025, le CBNSA a mobilisé à nouveau le fonds vert sur une « Etude pour la conservation de la biodiversité végétale et fongique de la RNN du Courant d'Huchet », qui s'achèvera début 2028 (48K€ de cofinancement fonds vert sur 2025-2028).

Plusieurs programmes pluriannuels impliquant *des financements spécifiques des collectivités membres* seront poursuivis en 2026 : citons le programme Sentinelles du climat en Nouvelle-Aquitaine soutenu par la Région et le FEDER (avec un renforcement du niveau d'intervention du FEDER recherché avec l'aide de la Région, pour pallier la perte du cofinancement du CD33) ; le programme BiodiverCité avec Bordeaux métropole (dernière année) ; le programme biodiversité des bords de routes avec le CD33 (dernière année).

Le partenariat avec le Département de la Dordogne devrait être poursuivi, en appui à la révision de son Schéma des ENS, dans la suite des travaux menés ces dernières années ; l'enveloppe serait de l'ordre de 5 à 10K€.

Le *Ministère de l'écologie* ne financera plus en direct les prolongements du programme de cartographie nationale des habitats naturels. L'augmentation de la subvention de fonctionnement de l'Etat devra prendre en compte les attendus techniques et scientifiques pour 2026.

La préparation technique et financière du programme d'actions 2026(-2027) entre les CBN et l'*Office Français de la Biodiversité* est en cours d'arbitrage : le financement pour le CBNSA devrait s'établir à ~120K€ (stabilité).

Le programme de recherche et développement SCADOC, surveillance cartographique des habitats d'intérêt communautaire des dunes ouvertes côtières de France métropolitaine, engagé avec l'OFB et un consortium de CBN coordonnés par le CBNSA, sera poursuivi en 2026 (financement acquis pour 2025-2028).

Pour ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, la prévision budgétaire devra tenir compte d'un retour à un fonctionnement moins contraint qu'en 2025, et prendre en compte les dépenses de fonctionnement liées aux investissements réalisés fin 2025 ou différés sur 2026.

Des dépenses seront également induites par les travaux de réhabilitation des locaux de l'antenne Poitou-Charentes, en particulier des frais de déménagement puisque les bureaux devront être libérés de mars à septembre 2026, et du temps non productif à financer sur fonds propres.

Le coût de l'assurance statutaire, dépense nouvelle et évaluée à 15K€, devra être intégré.

En termes de dépenses de personnel, la prévision budgétaire devra prendre en considération :

- Financement employeur de la protection sociale complémentaire / volet santé (en plus du volet prévoyance, mis en œuvre en 2025) ;
- Révision du taux de cotisation employeur CNRACL (de 34.65% à 37.45%) selon décret du 30 janvier 2025 ; *nota bene* : le décret prévoit une augmentation de 3 points chaque année, jusqu'en 2028 ;
- Révision des taux de cotisation employeur régime général (-0.5 point sur AT/MP et +0.08 point sur vieillesse, soit une légère baisse au global)

Elle devra également intégrer : le financement des emplois budgétaires ouverts et pourvus (1 emploi est non pourvu) et des emplois non permanents créés fin 2025 ; le financement des avancements des fonctionnaires, ainsi que les revalorisations indiciaires des agents contractuels (rappelons qu'elles avaient été gelées jusqu'en septembre en 2025) ; le financement d'actions de formation de perfectionnement (suspendues en 2025) ainsi que l'encadrement de deux stagiaires durant 6 mois.

Pour ce qui concerne les dépenses d'investissement, les efforts seront centrés sur le matériel informatique (renouvellement partiel de parc prévu en 2025 et non réalisé, équipements de l'antenne Poitou-Charentes prévu en 2025 et non réalisé), l'acquisition de mobilier complémentaire (équipements des locaux supplémentaires de l'antenne de Mignaloux-Beauvoir), ainsi que des matériels pour les travaux de terrain. L'acquisition d'un véhicule léger sera prévue dans la mesure du possible, compte tenu du parc vieillissant. Une enveloppe sera également maintenue pour l'enrichissement du fonds documentaire.

Le financement des investissements sera prévu prioritairement par les recettes de la section, avec au besoin un prélèvement limité sur la section de fonctionnement.

Voici présentés les éléments de contexte dans lequel s'opère la préparation du budget primitif 2026.